



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2018-398

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2018

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2018-11-28-002 - Arrêté portant délégation de signature - PCE 11 (1 page)

Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2018-11-28-002

Arrêté portant délégation de signature - PCE 11

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE
 ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
 POLES GESTION FISCALE
 Pôle de Contrôle et d'Expertise de Paris 11ème
 39-41 rue Godefroy-Cavaignac
 75536 PARIS CEDEX 11

**Arrêté portant délégation de signature
 en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

La responsable du pôle de contrôle et d'expertise de Paris 11ème

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;
 Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;
 Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
 Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BACRI-PUYAL Valérie	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
BEAUDOIN Guillaume	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
CADRET-BORREL Maryse	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
CONESA Pierre	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
DESEUZES Laurent	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
FREY Hélène	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
HELLAL Mehdi	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
LASSON Sébastien	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
LE MOING Nicolas	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
SANCHEZ Catherine	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
SIGARD Michel	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
TOURNEMIRE Christian	Inspecteur	15 000 €	7 500 €

FEVRIER Jérôme	Contrôleur	10 000 €	5 000 €
----------------	------------	----------	---------

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le **28 NOV. 2018**
 Le responsable du pôle de contrôle et d'expertise de Paris 11ème

DELVERT-IGLESIAS Pascal